

PROCES-VERBAL DE l'Assemblée générale ordinaire du 21 mars 2016,

Hôtel Continental, 1001 Lausanne

Introduction

L'Assemblée commence à 18h00 et se termine à 19h30

Membres du comité présents : Diane Reinhard – Présidente
Marianne Aerni
Laurence Halifi
Jocelyne Vautravers– Secrétaire et trésorière

Invitée Melody Bacher

Nombres de membres présentes y.c. le comité : 34

Ordre du jour

1. Mot d'introduction de la présidente

La Présidente, Diane Reinhard, ouvre la séance à 18h00. Elle explique que la convocation a été envoyée 2 mois à l'avance en raison de changement des statuts. Elle annonce qu'un Board Best Practice sera présenté après l'AG, par une de nos membres, Isabelle Augsburgger Bucheli, doyenne de l'Institut de lutte contre la criminalité économique, vice-directrice de la Haute école de gestion Arc et membre de l'autorité de surveillance du Ministère public de la Confédération.

Elle nous présentera le sujet « Cybercriminalité et conseil d'administration: Un enjeu d'actualité pour une administratrice »

N'ayant pas reçu de demande de modification de l'ordre du jour, la Présidente demande si quelqu'une souhaite un changement dans l'ordre du jour ? Sur la réponse négative des personnes présentes, elle passe immédiatement à la partie officielle.

2. Nomination de la personne responsable du procès-verbal et des scrutatrices

La Présidente désigne Jocelyne Vautravers comme responsable du procès-verbal et nomme Helen Gailey et Nadine Reichenthal Monsheim comme scrutatrices.

3. Adoption du Procès-verbal de l'assemblée générale du 9 mars 2015

Le Procès-verbal est accepté à l'unanimité.

4. Rapports de la présidente

Diane Reinhard prend la parole et résume l'an 2 du Cercle.

2015 est la 2ème année d'existence du Cercle suisse des administratrices sous cette dénomination avec la même composition de comité à savoir Marianne Aerni (présidente du prix), Laurence Halifi (porte-parole), Jocelyne Vautravers, comptabilité et secrétariat, ainsi que moi-même (coordination, mise en place du prix et des événements en partenariats).

Cette année, conformément à la décision de l'AG 2015, nous avons changé la domiciliation du Cercle dont l'adresse est désormais à la CVCI Chambre Vaudoise du Commerce et de l'Industrie et nous sommes en train d'enregistrer le Cercle au Registre du Commerce, ces modifications avaient été décidées sur conseil de notre réviseur, Michèle Costafrolaz.



Etat des membres, admissions, démissions, congés

Fin 2014 nous étions 128 membres. En 2015 nous avons enregistré 34 adhésions, 18 pertes de statut de membre suite au non paiement de cotisation, 16 démissions dans les délais statutaires dont 5 demandes de mise en congé pour départ à l'étranger. Avec 2 inscriptions enregistrées fin décembre 2015, nous comptons 130 membres au 1er janvier 2016.

Afin de connaître les raisons de ces désistements, nous avons eu un contact personnel avec toutes les personnes ayant quitté le Cercle.

Les départs sont dûs majoritairement au manque de temps pour assister aux événements, à des mutations ou nouvelles prises de responsabilité et à la pléthore de l'offre des autres associations. Nous ne pouvons pas pallier au manque de temps, nous avons cependant élaboré une stratégie de partenariats accrus que Laurence vous présentera lors de la présentation du budget pour dynamiser nos événements.

Concernant les activités du cercle, en 2015, pour répondre à la demande, nous avons augmenté le nombre de Board Best Practices (dont une partie sur Genève), nous avons créé le prix du Cercle. Nous avons intensifié notre visibilité et nos partenariats et effectué certaines modifications pour faciliter l'utilisation de notre espace réservé sur le site. Je laisserai Laurence et Marianne vous les présenter en détails.

Rappel historique du Cercle

L'historique et l'organisation du Cercle ne sont pas évidents à communiquer. Pour rappel l'association a été créée en 2011 par Geneviève Bauhofer, François Gauchenot et moi-même pour permettre aux femmes qui partageaient nos convictions et souhaitaient se faire recruter de manière professionnelle, de se rendre visibles et de partager de bonnes pratiques au sein d'une association dédiée.

Clarification des rôles du Cercle et de celui de Board2win SA

Il existe une confusion due à l'historique concernant les rôles respectifs de Board2win et du Cercle.

- Board2win SA est le chasseur de tête permettant aux entreprises de trouver une femme aux compétences correspondant exactement à son besoin sur la base d'une analyse pointue de la composition des Conseils et d'une recherche ciblée du profil complémentaire idéal dans sa base de données grâce à un moteur de recherche puissant
- Le Cercle quant à lui, a pour but d'offrir des prestations d'échange de bonnes pratiques et de réseau entre les membres et de visibilité externe. Le Cercle ne fait pas d'activité de placement, cette activité étant règlementée et ne pouvant pas être effectuée par une association.

Changement de présidence

Le fait que je sois propriétaire de Board2win et présidente du Cercle empêche une claire délimitation et renforce la confusion entre les deux organisations. Pour pallier à cet inconvénient nous vous présenterons une nouvelle organisation du comité, il est préférable que je quitte la présidence pour reprendre des fonctions de soutien, nous y reviendrons au point 9 de l'ordre du jour.

Je tiens à noter ici que le «Female board pool » est organisé de la même manière et a son chasseur de tête qui s'occupe de la mise en lien de manière professionnelle.

Investissement du comité et besoin de réorganisation

Concernant le travail au sein du comité, 2015 a représenté une masse de travail que nous avons toutes mésestimée. En cumulant nos heures, nous avons constaté qu'ensemble, nous avons atteint au minimum un emploi à mi-temps. Si nous avons

facturé nos diverses prestations spécialisées en dehors du travail courant du comité, nous ne présenterions pas des comptes largement bénéficiaires. Nous vous proposerons de constituer une réserve pour réorganisation à reprendre dans un budget d'assistance administrative en 2016.

Partenariats

Dans le cadre de notre événement organisé en partenariat avec BDO, qui mène régulièrement une enquête sur différents aspects de l'organisation des Conseils d'administration, dont la rémunération et des thèmes d'actualité, nous avons effectué une enquête à laquelle une trentaine d'administratrices ont répondu. Je voudrais relever quelques points concernant la rémunération, les quotas et l'acquisition de nouveaux mandats.

- 68 % estiment leur rémunération comme basse ou trop basse, 32 % comme juste, 0 % comme élevée ou trop élevée, les femmes acceptent des mandats moins rémunérés que la moyenne
- 60 % des personnes ayant répondu sont favorables aux quotas pour engendrer un effet de levier à l'engagement

Concernant le nombre de mandats acquis durant l'année, par le biais de l'enquête, mais aussi suite aux différents contacts personnels que j'ai eu avec les administratrices pour la mise à jour de leur profil, il s'avère que

- Environ 20 femmes ont obtenu un nouveau mandat durant l'année du fait de leur visibilité ou par réseau à l'interne du Cercle, il s'agit de femmes qui majoritairement avaient déjà des mandats au préalable.
- Les femmes présentes sur la liste des 400 de l'Union patronale n'ont pas obtenu de nouveaux mandats par ce biais, elles ont parfois été contactées, mais sans suite. Le constat est le même pour notre partenaire « Female board pool » avec qui nous avons comparé l'impact de nos résultats.

Contrairement à ce que nous avons escompté, les actions de visibilité du Cercle n'ont pratiquement aucun impact sur les demandes provenant des entreprises. A ce jour, depuis le lancement, seules 2 demandes d'entreprises nous sont parvenues par l'intermédiaire du Cercle, une a abouti et l'autre a été refusée. Je dois avouer qu'aussi bien « Female board pool » que nous-même avons surestimé nos objectifs en terme de placements au travers des associations. La volonté d'engager des femmes s'affiche, mais ne se concrétise pas.

Le démarchage actif par les chasseurs de têtes reste le seul moyen de décrocher des mandats pour les femmes. L'action systématique de Board2win SA à la fin de l'année dernière commence à porter ses fruits. Grâce à une action intense de visite de Conseils d'administration, nous avons actuellement une dizaine de mandats aboutis.

Dans ce marché de niche extrêmement étroit, le positionnement spécifique de Board2win commence à être connu. Malgré tout, nous nous heurtons encore à un mode de recrutement par cooptation, même si le code de bonnes pratiques préconise un recrutement professionnel, comprenant analyse de la composition du Conseil et engagement de personnes aux compétences diversifiées. Vous connaissez mon engagement pour cette cause et je peux vous assurer que mon équipe continuera à s'investir pour que notre placement actif gagne du terrain. Cela demande un travail en profondeur, nous sommes prêtes à relever le défi, même si cela s'avère plus gourmand en temps et en énergie que prévu.

Notre partenariat avec l'International Center for Corporate Governance, est lié à la Swiss Board School, qui délivre un certificat et pour lequel nos membres bénéficient d'un rabais de 10 %. Cette année, 4 de nos membres ont suivi le cycle de formation. Les membres peuvent aussi bénéficier d'un rabais identique auprès de l'ACAD.

Michèle Costafrolaz émet une remarque au sujet des cotisations croisées avec la CVCI et le Centre patronal : du fait qu'il n'y a pas d'écriture à ce sujet elle le découvre, elle propose donc qu'à l'avenir il y ait une entrée-sortie dans les comptes.

Je vous remercie de votre attention et je passe directement la parole à Jocelyne Vautravers qui va vous présenter les comptes 2015.

5. Rapport de la trésorière

Les produits sont :

- 1) Les cotisations CHF 31'750.- contre CHF 36'250.- budgétés
- 2) Les recettes des manifestations, soit CHF 1'340.- représentant la participation de CHF 930.- lors du BBP d'Aline Isoz en février 2015 qui était encore payant et la participation au repas lors du BBP d'Irène Cherpillod de CHF 410.-
- 3) Les recettes afférentes aux Formations-ateliers qui s'élèvent à CHF 750.- contre CHF 7'000.- budgétés.
Ceci s'explique en partie par l'organisation d'un seul atelier (au lieu de 4 prévus) pour lequel nous avons à nouveau expérimenté une participation nettement moins élevée qu'attendue.
- 4) Ce qui nous amène avec un petit revenu administratif (CHF 1.40) à un total des produits de CHF 33'841.40, soit environ CHF 10'000.- de moins que le budget.

Les charges sont :

- 1) Les frais des manifestations, dont l'AG, le Prix du CSDA et 4 autres manifestations pour un total de CHF 11'449.55 en tenant compte des cadeaux aux intervenants (dont un stock de 6x3 bouteilles pour 2016) au lieu de CHF 13'600.-.
- 2) Les frais afférents aux formations-ateliers qui s'élèvent à CHF 1'972.- contre CHF 9'000.- budgétés. Ceci en raison de l'organisation d'un seul atelier au lieu des 4 prévus.
- 3) Les frais administratifs de CHF 604.20 au lieu de CHF 1'600.-
- 4) Les frais de marketing, dont
 - a) les frais de représentation pour un total de CHF 2'270.- au lieu de CHF 5'000.- budgété, pour CHF 690.- d'inscription au Swiss Board Institut, CHF 500.- de sponsor à la Wish Foundation/EPFL et CHF 1'080.- de présence avec un stand à l'AG de la CVCI en 2016.
 - b) Les frais informatiques pour un total de CHF 2'150.70 au lieu des CHF 2'000.- budgétés, pour hébergement du site CHF 180.-, Infomaniak CHF 26.70 et CHF 1'944.- pour la mise à jour du site web et réseaux sociaux par la société de Laurence.
 - c) Matériel publicitaire pour un total de CHF 1'317.60 au lieu de CHF 3'000.- budgété, pour 1'000 pin's à CHF 1'080.- et CHF 237.60 de cartes de visite.
 - d) Frais de communication : CHF 1'944.- pour la Newsletter du Cercle, et les diverses communications online contre CHF 5'000.- de budgété

Bénéfice

- Le bénéfice pour 2015 s'élève à CHF 12'133.35.

En conséquence, nous proposons à l'Assemblée d'attribuer la somme de CHF 10'000.- au fonds de réserve « Réorganisation administrative ».

6. Rapport des actions 2015 du comité (presse RP, partenariats, événements)

Laurence Halifi prend la parole et commence par un bref « briefing » au sujet du site www.csd.ch et commence par



- a) le login :
Le mot de passe standard pour les personnes qui ne se sont encore jamais inscrites vous a toutes été envoyé. Si le mot de passe a été oublié, aller dans « éditer changement de mot de passe » et remettre un nouveau mot de passe. Sur la droite de cette même page, on trouve la liste des événements auxquels nous sommes inscrits et plus bas, il y a un bouton « désinscription » si on souhaite se désinscrire.
- b) les membres :
Il faut cliquer sur le titre de la colonne nom de la liste pour avoir les noms par ordre alphabétique.
On y trouve tous les membres et leurs détails
- c) les ressources pédagogiques
On y trouve tous les PDF des dernières présentations ainsi que les statuts et le règlement du CSDA.
- d) l'agenda
On y trouve tous les événements à venir ainsi que la liste des personnes déjà inscrites. Sous chaque événement il y a le bouton « s'inscrire »
- e) la revue de presse
On y trouve toutes les retombées presse et TV
- f) la liste des partenaires du CSDA se trouve sous « Le Cercle »

En ce qui concerne le rapport d'activité du CSDA en 2015, Laurence Halifi rappelle aux membres, qu'elles auront plus de chances d'obtenir des mandats en :

- inscrivant qu'elles sont membres du cercle sur leurs profils linkedIn afin que les chasseurs de tête les identifient comme ouvertes aux mandats d'administratrices.
- étant présentes et proactives notamment dans les événements de réseautage en partenariat entre administrateurs et administratrices afin de créer des liens.
- identifiant les conseils d'administration dans lesquels elles pensent pouvoir apporter une valeur ajoutée avec leur profil et les communiquer à Board2win afin que cette dernière les contacte.

Elle rappelle ensuite les actions qu'elle entreprend avec le cercle pour leur apporter plus de visibilité, de réseautage et de perfectionnement:

- Participation à des conférences pour représenter le cercle
- Board Best Practices, Ateliers de perfectionnement
- Partenariats
- Formations conseillées, Rabais obtenus ;

et énumère la liste des événements organisés par le CSDA et ceux auxquels le CSDA a participé en 2015 :

EVENTS 2015

- 2) 2 février BBP, Lausanne: Aline Isoz « La stratégie digitale au coeur des conseils »
- 3) 4 février, Lausanne: Swiss Board Institute, Journée des administrateurs, en partenariat avec le cercle
 - Représentation physique du comité du cercle à l'événement
 - informations et brochure du cercle transmis à l'ensemble des participants sur Clef USB
 - rabais de CHF 200.- pour les membres du cercle



- 4) 9 mars, Lausanne: AG du Cercle avec déjeuner cocktail
 - BBP de Bracken Darell, CEO de Logitech, «Quels profils de femmes sont demandés dans les conseils de multinationales »
- 5) 5 mai BBP avec déjeuner assis, Genève: Irène Cherpillod "Prévenir la fraude et la corruption au sein de l'entreprise»
- 6) 26 mai Genève, Soirée des Femmes Leaders
 - visibilité du cercle sur tous les supports de communication de l'événement (invitations, mails, réseaux sociaux, PLV)
 - article dans le magazine BILAN
 - Présence à la table ronde de la soirée
 - invitation gratuite des membres du cercle et réseautage
- 7) 1 juin, Lausanne GRAND EVENEMENT : Prix 2015 du Cercle Suisse des Administratrices, remis lors d'une conférence de presse au Beaurivage Palace. Keynote de Christina Gaggini, directrice romande d'Economie Suisse.
- 8) 17 juin, Genève " WOMEN ON BOARD: Tour d'horizon européen de la gouvernance au féminin "
 - Participation du Cercle à la Table ronde
 - Invitation des membres à réseauter avec le BPW et OWIT
- 9) 7 septembre BBP, Genève, dîner : Eric Maeder "Les bonnes pratiques éthiques dans la gouvernance d'entreprise »
- 10) 5 novembre, Lausanne : BBP en partenariat avec BDO et l'ISADE, Le brunch des administrateurs,
 - Participation à l'enquête sur les boards
 - visibilité du cercle sur toute la communication de l'événement, auprès des bases de données BDO et ISADE
 - Présence du cercle dans le panel
 - Réseautage de qualité des membres du cercle avec administrateurs ISADE et clients BDO

ATELIERS 2015

- 31 octobre Atelier de perfectionnement n°5 : Media Training, par Marianne Aerni
- L'atelier de perfectionnement n°6 prévu pour 2015, « Le Marketing de soi sur les réseaux sociaux » a été reporté au début de l'année 2016 (23 janvier 2016)

LE PRIX DU CERCLE 2015

Marianne Aerni prend la parole pour présenter le prix du Cercle 2015 et rappelle que cet événement a eu un franc succès et beaucoup de retombées médiatiques. Les conditions de participations pour le prix 2016 ont légèrement été modifiées par rapport à l'année passée.

L'entreprise doit avoir :

- au minimum 50 employés,
- un conseil d'administration de 5 personnes
- avec un minimum de 25% de femmes (contre 30% l'année dernière)

Le jury est composé de :

- Anne Frei
- Cristina Gaggini
- Patrick Fischer
- Jérôme Monnier
- La présidente du Prix

Une newsletter sera envoyée aux membres en temps voulu. Le CSDA encourage les membres à diffuser cette information.



7. Approbation des comptes 2015

Rapport de l'organe de révision :

Michèle Costafrolaz certifie que les comptes sont totalement fiables.

Approbation des comptes :

Les comptes 2015 sont approuvés à l'unanimité.

La proposition d'attribuer CHF 10'000.- au « Fond Réorganisation Administrative » est approuvée à l'unanimité.

8. Décharge au comité et au contrôleur des comptes

La décharge est donnée à l'unanimité au comité et au contrôleur des comptes.

9. Election du comité et du contrôleur aux comptes

• Comité

Afin d'éviter la confusion entre la fonction de Présidente de Board2win et du CSDA, Diane Reinhard décide de se retirer de la Présidence, tout en restant au sein du comité. En remplacement, Marianne Aerni pose sa candidature de Présidente pour 2 ans.

Le comité propose à l'assemblée de nommer Aline Isoz comme membre du comité supplémentaire, afin d'accentuer la partie « digitale ».

La Secrétaire-Trésorière, Jocelyne Vautravers, a décidé de remettre son mandat pour le 31 décembre 2016 et de redevenir simple membre du CSDA. En vue de son remplacement, il est proposé de nommer Melody Bacher comme nouveau membre du comité ; elle travaillera en duo avec la secrétaire-trésorière jusqu'à la fin de l'année et reprendra ce poste au 1^{er} janvier 2016.

Melody Bacher se présente en quelques mots : Après ses études HEC, elle a commencé sa carrière en 2002 dans la finance d'entreprise, avant de se réorienter vers le conseil en entreprise, l'accompagnement au changement dans les PME de la région et la gestion de projet. Après 2 ans d'expérience à l'étranger dans le monde des ONG, elle occupe aujourd'hui la fonction de cheffe de projet à l'Etat de Vaud où elle est en train de finaliser un gros projet numérique avec une équipe de 35 personnes.

Laurence Halifi-Jovignot conserve son rôle au sein du comité.

La démission immédiate de Diane Reinhard du poste de Présidente pour devenir membre, ainsi que la démission de Jocelyne Vautravers au 31.12.2016 sont acceptées à l'unanimité.

A l'unanimité le nouveau comité ainsi créé est élu pour 2 ans.

• Contrôleur aux comptes :

Michèle Costafrolaz ayant décidé de cesser la révision des comptes au bouclage 2015, il est proposé de prendre BDO comme nouveau contrôleur aux comptes, dont nous avons obtenu une offre équivalente, soit à CHF 500.-

La proposition est acceptée à l'unanimité.

10. Adoption des modifications des statuts (joint à la convocation)

Les modifications proposées, à savoir le changement du délai de démission ainsi que la domiciliation du cercle auprès de la CVCI, sont acceptées à l'unanimité.

11. Adoption des modifications du règlement (joint à la convocation)

Sous catégories de membres



1) Membres avec droit de vote

- a) La nouvelle catégorie membre d'honneur est acceptée à l'unanimité sous condition d'ajout à la définition « La nomination des membres d'honneur est soumise à l'approbation par l'Assemblée Générale ».

Il est proposé de nommer les personnes suivantes comme membres d'honneur :

- Geneviève Bauhofer, qui est à l'origine de la création du CSDA ;
- François Gauchenot, qui est à l'origine de la création du CSDA ;
- Michèle Costafrolaz, qui est membre fondatrice du CSDA et qui l'a toujours soutenu.

Sous Cotisation

Points 2. et 3.

Après discussion, il est accepté à l'unanimité que les membres d'honneur soient exemptés de cotisations, de même que les membres du comité durant la durée de leur mandat.

12. Budget 2016

Laurence présente le budget 2016 en commençant par les conférences et événements prévus pour 2016 entre Lausanne et Genève :

- 21.03.2016 AG avec BBP d'Isabelle Augsburg-Bucheli : Cybercriminalité, un enjeu d'actualité pour une administratrice.
- 20 avril 2016 : AG de la CVCI, présentations et stand
- 24 mai 2016: Soirée des femmes leaders en partenariat avec Bilan
- 6 juin 2016 : Prix du Cercle Suisse des Administratrices 2016

Date précises encore à convenir, mais BBP et Ateliers confirmés

BBP

- 9 mai : Eric Maeder "Les bonnes pratiques éthiques dans la gouvernance d'entreprise" (Lausanne)
- 20 juin : BBP Irène Cherpillod, Prévention de la fraude et corruption (Lausanne)
- Septembre BBP : Anne Bobillier, administratrice Skyguide
- 3 octobre BBP : Nicole Bardet, administratrice Banque Alternative
- Novembre BBP : Geraldine Badel Poitras, Stratégie de gestion des risques
- Novembre : Brunch des administrateurs en partenariat avec BDO et Isade
 - Proposition de partenariat sur : Assurance en responsabilité de l'administrateur et rémunération

Ateliers

- Vendredi 23 septembre : Dominique Ara Zwahlen : Le management intergénérationnel, comment agir ?
- Michèle Costafrolaz, septembre : Les pièges du Bilan et du PP
- Aline Isoz, 27 mai et septembre > : Atelier de suite Marketing digital sur les réseaux sociaux
- Marianne Aerni : media training

Fort accent sur le digital et encouragement à la prise de parole, réseautage et visibilité.

Projets 2016 :

Cercle des mentors / mentoring :

- Création d'un cercle avec administratrices seniors:

- Egalement non membres du cercle
- Ne cherchant pas de mandats
- Mentoring des administratrices juniors pour leurs premiers conseils

Budget 2016 :

Budget pour les produits :

- 1) Dans les cotisations :
 - a) La cotisation de 130 membres à CHF 250.- pour CHF 32'500.-,
 - b) La cotisation de 5 membres amies pour CHF 1'250.-,
soit un total de CHF 33'750.-
- 2) Dans les recettes des manifestations :
 - e) la participation au déjeuner de Genève pour 3 BBP avec une vingtaine de participantes à CHF 20.-, soit CHF 1'200.-
- 3) Dans les recettes afférentes aux Formations-ateliers :
 - a) Nous prévoyons 3 ateliers avec une moyenne de 10 participantes au prix de CHF 150.- soit un total de CHF 4'500.-
- 4) Dans les revenus administratifs et si l'Assemblée donne son accord :
 - a) Nous prévoyons d'utiliser le fond de réserve « Réorganisation administrative » pour CHF 10'000.-
- 5) Ce qui nous amène à un total des Produits à CHF 49'450.-

Budget pour les charges :

- 1) Pour les frais de manifestations nous prévoyons :
 - a) un budget de CHF 1'500.- pour l'AG d'aujourd'hui
 - b) CHF 7'000.- pour 7 BBP (dont 3 dédoublés sur Genève et celui d'Irène Cherpillod qu'elle refera en juin à Lausanne).
 - c) CHF 8'000.- pour le prix du CSDA, comprenant la sélection des entreprises, l'organisation du jury, l'invitation en français et allemand, la réception et le trophée ;
 - d) CHF 200.- pour cadeaux et défraiement aux intervenants.
Soit un total de CHF 16'700.-
- 2) Pour les frais afférents aux formations-ateliers nous prévoyons :
 - a) 3 ateliers pour un total de CHF 6'000.-
- 3) Pour les frais administratifs nous prévoyons :
 - a) CHF 100.- de frais CCP
 - b) CHF 10'000.- pour une assistance administrative
 - c) CHF 1'620.- de frais de domiciliation auprès de la CVCI
 - d) CHF 250.- pour frais divers et matériel de bureau ;
 - e) Soit un total de CHF 15'470.-
- 4) Pour les frais de marketing, nous prévoyons :
 - a) Dans les frais de représentation (visibilité, sponsor, participations) nous budgétions CHF 5'000.-.
 - b) Dans les frais informatiques, (du site et de la traduction) nous budgétions CHF 1'000.-.
 - c) Dans la gestion interne du site (mise à jour du site et réseaux sociaux), nous prévoyons CHF 1'944.-
 - d) Dans le matériel publicitaire (stand permanent et roll up auprès de la CVCI), nous budgétions CHF 3'500.-
 - e) Dans les frais de communication, nous budgétions CHF 1'944.- pour la Newsletter du Cercle
 - f) Soit un total de CHF 10'388.-
- 5) Ce qui nous amène à un total des charges de CHF 48'558.-

Bénéfice

Le bénéfice pour 2016 est budgété à CHF 892.- Le budget est accepté à l'unanimité.



13. Divers

Anne Hornung qui a eu le poste de Présidente du comité des TPG tient à remercier le CSDA, et plus particulièrement l'engagement de Diane Reinhard dans sa candidature, sans qui elle n'aurait pas pu obtenir ce mandat.

L'Assemblée profite de cette occasion pour remercier Diane Reinhard pour son engagement qui a notamment permis la création du cercle et pour l'ensemble de son travail fourni durant toutes ces années, depuis la création en 2011 et durant sa présidence.

Personne ne demandant la parole, la séance est levée à 19h30.

La Présidente :

La Secrétaire :
